

## Valorisation des produits locaux

# DÉVELOPPER L'APPROVISIONNEMENT LOCAL ET DE QUALITÉ DES RESTAURATIONS COLLECTIVES LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE

## CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans le cadre de sa stratégie Agricole et Alimentaire, la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole encourage la valorisation des productions locales de son territoire. Elle souhaite faciliter les démarches d'approvisionnement de produits locaux et de qualité dans les restaurants scolaires et aider les élus et techniciens à répondre aux exigences de la Loi EGalim. La CU a lancé de 2019 à 2021 un appel à candidature annuel auprès des collectivités souhaitant un appui technique pour faire évoluer leur approvisionnement et mettre en place une politique de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Elle s'est appuyée sur les compétences de la Chambre régionale d'agriculture pour accompagner les communes volontaires sur les volets approvisionnement, communication, confection de menus...

### La réponse de la Chambre d'agriculture

- Accompagnement personnalisé des communes volontaires :
  - Information sur la loi EGalim et les produits agricoles disponibles
  - Diagnostic des approvisionnements et propositions de pistes d'action
- Formation des élus et chefs cuisiniers
- Aide à la rédaction des cahiers des charges des appels d'offre, en gestion directe (avec allotissement) et gestion concédée



## POINTS DE REPÈRE

### Situation

CU Le Havre Seine Métropole (275 000 « consommateurs-mangeurs »)

**Porteur du projet :** CU Le Havre Seine-Métropole

**Calendrier :** 2019- 2021

### Partenaires

Chambre d'Agriculture de Normandie  
Réseau REGAL puis ECOGEOS

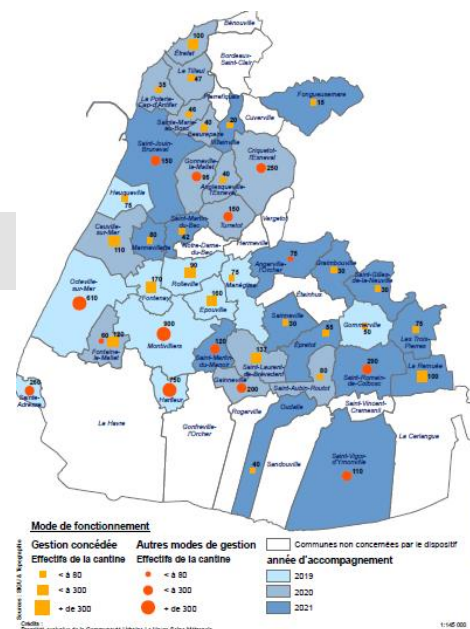
### Financement

Convention CU-CRAN  
Conseil départemental 76 pour les communes en gestion directe PRDAR



## RÉSULTATS ET PERSPECTIVES

- **38 communes bénéficiaires de la démarche**
- Augmentation de la part des achats EGalim et notamment de la part des produits biologiques sur l'ensemble des communes accompagnées
- 11 réunions collectives



« Le dispositif "Restoco" a permis d'apporter aux communes de la Communauté urbaine une aide précieuse et très professionnelle pour la mise en place de la loi Egalim. Les résultats peuvent se mesurer, chiffres à l'appui, dans chacune des communes participantes. »

**Christian Grancher, Vice président Le Havre Seine Métropole**